

04 déc 2020 -19:11

Appartient à Conseil des ministres du 4 décembre 2020

Prolongation d'un marché public pour le SPF Économie et le SPF Finances

Sur proposition du ministre de l'Économie Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a approuvé la prolongation du marché public octroyé en 2018 à la société ESRI pour les licences Arcgis et FME.

En 2018, le SPF Economie et le SPF Finances ont conclu un *Enterprise Level Agreement* pour une durée de trois ans avec la société ESRI, qui comprend notamment les licences Arcgis en FME. Ces licences permettent de créer des cartes et des analyses géographiques et sont absolument nécessaires pour le SPF Economie et le SPF Finances.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be